



RAPPORT SUR LE MONITORING DE LA GOUVERNANCE EN RDC

Mois: Août 2025

Astride NSIA
Responsable et chercheur Principal



RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

Recherche et Application pour le Développement (RAD) est une organisation non gouvernementale de recherche dédié à la production de recherches rigoureuses et appliquées, visant à renforcer la gouvernance et à promouvoir le développement. Notre mission est de contribuer à une meilleure gouvernance en fournissant des analyses pertinentes et des recommandations basées sur des données probantes, tout en défendant le droit des populations à être bien gouvernées. Nous nous engageons à éclairer les décideurs, à stimuler le débat public et à établir des partenariats stratégiques pour un développement inclusif et durable.

1. Mission

- Produire et diffuser des recherches appliquées de haute qualité dans les domaines de la gouvernance politique, sécuritaire, économique et des ressources naturelles.
- Stimuler le débat public et la participation citoyenne à travers l'organisation de forums et de discussions sur les politiques publiques.
- Établir des partenariats stratégiques avec les institutions universitaires pour renforcer la production de connaissances et la formation des acteurs du développement.
- Fournir une expertise et un accompagnement aux acteurs publics et privés pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement efficaces.

2. Objectifs

Objectifs de recherche

- Réaliser des études et des analyses rigoureuses sur les enjeux et défis de gouvernance, de sécurité, d'économie et de gestion des ressources naturelles au niveau national, provincial et au niveau local.
- Développer des outils et des méthodologies innovantes pour l'analyse des politiques publiques et l'évaluation de leur impact.
- Publier des rapports et des articles de recherche dans des revues scientifiques et des plateformes de diffusion reconnues.
- Fournir des analyses et des recommandations aux décideurs politiques pour l'amélioration de la gouvernance.
- Accompagner les acteurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance et de développement.

Objectifs de débat public

- Organiser des débats publics réguliers sur les thématiques clés du développement.
- Faciliter le dialogue entre les acteurs publics, privés et de la société civile.
- Produire des synthèses et des

recommandations issues des débats pour éclairer les décideurs.

Objectifs de partenariat universitaire

- Établir des conventions de partenariat avec les universités pour la réalisation de projets de recherche conjoints.
- Organiser des séminaires et des ateliers de formation pour les étudiants et les professionnels du développement.

3. Valeurs

- Indépendance et objectivité
- Rigueur scientifique
- Intégrité et éthique
- Engagement pour le développement durable
- Inclusion et participation

0. introduction

Le mois d'août s'inscrit comme une étape de plus dans le suivi des actions entreprises par le gouvernement pour répondre aux préoccupations des citoyens et progresser vers les objectifs fixés pour 2028. Dans un contexte où les attentes sociales, économiques et environnementales sont en constante évolution, il est essentiel d'évaluer de manière rigoureuse les initiatives mises en place et leur impact sur le terrain. Pour ce faire, ce rapport s'appuie sur deux axes d'analyse complémentaires. La première, l'analyse sectorielle, vise à examiner de manière détaillée les efforts déployés dans les différents secteurs d'activité. Elle permet d'identifier les domaines où les actions gouvernementales ont été les plus significatives, de mesurer leur pertinence face aux besoins des citoyens et d'évaluer leur contribution à l'atteinte des objectifs à moyen et long terme.

La seconde, l'analyse de cohérence, s'attache à apprécier la concordance entre les politiques mises en œuvre et les engagements majeurs du quinquennat 2028. Elle offre un regard critique sur la cohésion des actions, leur alignement avec les priorités nationales et leur capacité à générer des résultats concrets et durables pour la population.

Ainsi, ces deux analyses permettent de dresser un état des lieux précis des efforts gouvernementaux durant le mois d'août, tout en mettant en lumière les succès, les points à améliorer et les pistes d'ajustement nécessaires pour garantir que les engagements pris soient effectivement traduits en résultats tangibles pour les citoyens. Cette démarche contribue à renforcer la transparence, la redevabilité et l'efficacité des actions publiques dans la perspective des objectifs nationaux à l'horizon 2028.

I. Analyse sectorielle

Au cours du mois d'août, un total de 17 décisions gouvernementales a été identifié, réparties dans 12 secteurs. Ces décisions traduisent la volonté du gouvernement de répondre efficacement aux préoccupations des citoyens tout en poursuivant la réalisation des objectifs fixés pour l'horizon 2028. L'analyse sectorielle menée a permis de classer et d'examiner chacune de ces décisions selon leur domaine d'intervention, leur portée et leur impact attendu sur le développement national.

N°	Secteur	%
1	Intérieur	23,53%
2	Affaires sociales	11,76%
3	Education nationale	5,88%
4	Finances	11,76%
5	Agriculture	5,88%
6	Gouvernance instit	5,88%
7	Environnement	5,88%
8	Plan	5,88%
9	Formation professionnelle	5,88%
10	Genre	55,88%
11	Justice et droits humains	5,88%
12	Coopération internationale	5,88%

Tableau 1 : Répartition sectorielle en %

❖ Affaires sociales : 11,76%

Dans le secteur des Affaires sociales, les actions identifiées représentent 11,76 % de l'ensemble des interventions du mois. Cette proportion illustre l'importance accordée par le gouvernement à la protection sociale et à la réponse aux besoins humanitaires des populations vulnérables, particulièrement celles affectées par les catastrophes naturelles et la précarité économique. Parmi les principales actions, figure le début du processus de désactivation des sites de prise en charge des sinistrés des inondations du 5 avril 2025 à Kinshasa. Cette initiative pourrait marquer une étape importante dans la transition vers la réinstallation durable des familles affectées, traduisant l'engagement du gouvernement à accompagner les sinistrés dans le retour à la normale et à restaurer la dignité des personnes déplacées.

En parallèle, le gouvernement a procédé au lancement du Projet "Cantines Communautaires", une initiative personnelle du Chef de l'État placée sous la coordination du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC). Ce projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et à soutenir les ménages à faibles revenus à travers la mise en place de mécanismes communautaires de solidarité. Ces actions démontrent la volonté du gouvernement de renforcer la cohésion sociale et de répondre aux urgences humanitaires et sociales de manière structurée et durable. Elles s'inscrivent dans une dynamique plus large de promotion du bien-être social, de réduction de la pauvreté et de consolidation de la résilience des communautés face aux chocs économiques et climatiques.

❖ Intérieur : 23,53%

Dans le secteur de la sécurité, le gouvernement a agi à hauteur de 23,53 % des actions recensées au cours du mois. Ces interventions traduisent une volonté affirmée de renforcer la résilience des institutions et de restaurer la confiance de la population envers l'action de l'État. Parmi les principales initiatives, figure la préparation des assises de trois jours réunissant les membres des Bureaux des 26 Assemblées provinciales, visant à les sensibiliser sur les instructions gouvernementales relatives à la gouvernance sécuritaire et à la gestion des crises. En parallèle, le gouvernement a pris des mesures immédiates à la suite des troubles sécuritaires survenus le 14 août 2025 à Kindu, consécutifs à des affrontements entre un groupe de Wazalendo et les forces de l'ordre. Ces décisions, issues du Conseil des ministres du 15 août 2025, illustrent la réactivité du gouvernement face aux situations de tension. De plus, une action a été menée dans la province du Kwilu

afin de prendre des mesures contre la montée de l'insécurité observée dans cette région. Cette initiative s'inscrit dans la même logique de prévention et de consolidation de la stabilité nationale, démontrant la détermination du gouvernement à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire.

❖ Enseignement primaire et secondaire : 5,88%

Dans le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et technique, les actions identifiées représentent 5,88 % de l'ensemble des initiatives du mois. Cette proportion, bien que limitée, témoigne de la volonté du gouvernement de poursuivre les réformes visant à améliorer la qualité et la transparence du système éducatif. L'action majeure de cette période a porté sur la présentation des innovations technologiques et organisationnelles qui ont permis la publication rapide et sécurisée des résultats de l'Examen d'État. Cette performance marque un tournant important dans la modernisation de la gestion administrative et dans le renforcement de la crédibilité des examens nationaux.

❖ Gouvernance Institutionnelle

Dans le secteur de la Gouvernance institutionnelle, les actions identifiées représentent 5,88 % de l'ensemble des initiatives enregistrées au cours du mois. Cette proportion reflète la volonté du gouvernement de renforcer la coordination administrative et d'assurer un suivi rigoureux des politiques publiques, en particulier celles à caractère social. L'action majeure mise en œuvre concerne la création d'une Commission interministérielle chargée d'assurer le suivi permanent de l'exécution des engagements sociaux inscrits dans une feuille de route détaillée. Ce dispositif constitue un mécanisme stratégique de pilotage et de redevabilité, favorisant une meilleure synergie entre les ministères et une mise en œuvre plus efficace des priorités gouvernementales. Par cette initiative, le gouvernement manifeste son engagement à instaurer une gouvernance plus transparente, participative et orientée vers les résultats. Elle traduit également une volonté de renforcer la crédibilité de l'action publique et d'assurer une évaluation continue des politiques sociales, dans le but d'améliorer la performance institutionnelle et la confiance des citoyens envers l'État.

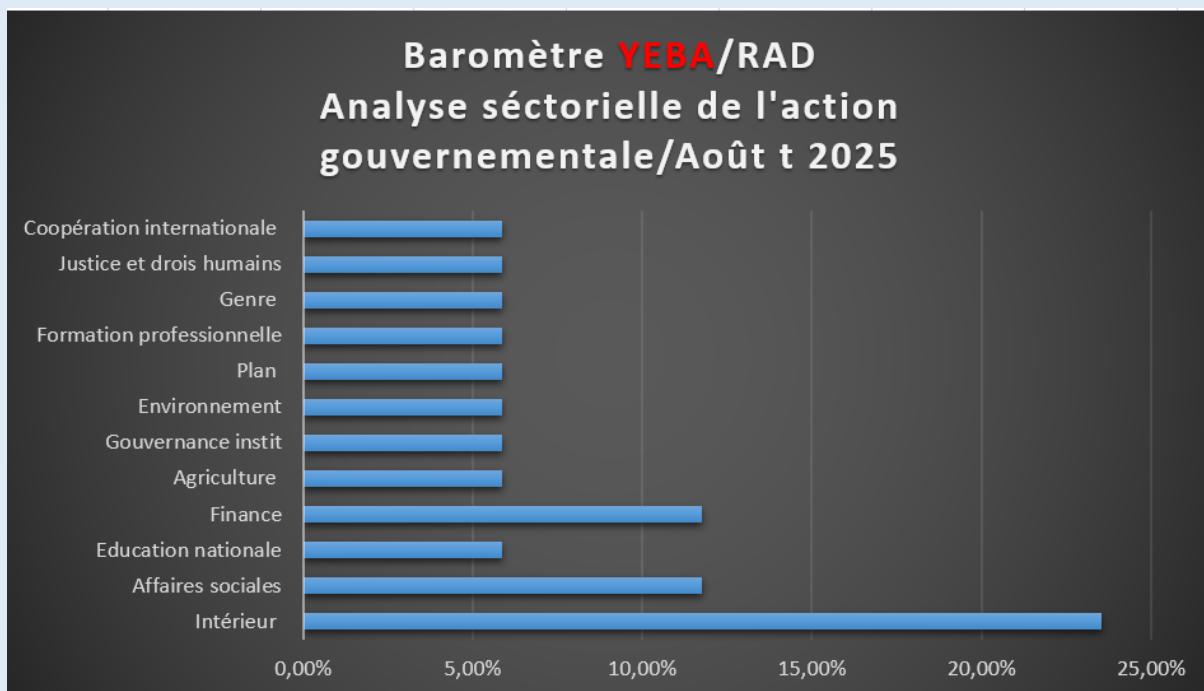
❖ Secteurs (Environnement ; plan ; genre ; formation professionnelle justice et droits humains et coopération)

L'analyse des actions gouvernementales du mois d'août révèle que 5,88 % des décisions ont été prises dans les secteurs de l'Environnement, du Plan, du Genre, de la Formation professionnelle, de la Justice et de la Coopération chacun. Bien que leur part apparaisse limitée en comparaison d'autres domaines plus sollicités, ces secteurs représentent des leviers stratégiques essentiels pour la consolidation du développement durable, la gouvernance équitable et la cohésion sociale. Leur relative discréption dans la répartition quantitative des actions ne doit donc pas occulter leur importance qualitative et structurante dans la mise en œuvre du

programme global du gouvernement. Ces domaines constituent en effet les fondements transversaux de la transformation nationale. Le secteur de l'Environnement, par exemple, joue un rôle crucial dans la résilience climatique, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la dégradation écologique des enjeux directement liés au bien-être des populations et à la stabilité économique du pays. Les interventions dans ce domaine traduisent la volonté du gouvernement d'intégrer la durabilité dans les politiques publiques, conformément aux engagements internationaux du pays. De même, le secteur du Plan occupe une place charnière dans la planification du développement et la coordination des actions publiques. Les efforts observés dans ce domaine témoignent d'une volonté de renforcer la planification stratégique et la cohérence intersectorielle, afin d'assurer que les politiques gouvernementales répondent effectivement aux priorités nationales. Les actions identifiées dans le domaine du Genre illustrent quant à elles une dynamique d'inclusion et d'équité sociale. En promouvant l'autonomisation des femmes et l'intégration du genre dans les politiques publiques, le gouvernement agit sur un levier de transformation sociale durable. Ce type d'action, bien que souvent perçu comme transversal ou secondaire, contribue de manière significative à la réduction des inégalités structurelles, à la promotion de la participation citoyenne et au renforcement du capital humain.

Le secteur de la formation professionnelle se distingue également par son impact direct sur la jeunesse et l'emploi. Les initiatives entreprises dans ce domaine pourraient participer à l'amélioration de l'employabilité, à la réduction du chômage des jeunes et à la valorisation des compétences locales, répondant ainsi à des défis socio-économiques majeurs. Dans un contexte où le pays cherche à diversifier son économie et à accroître sa productivité, la formation professionnelle devient un outil stratégique de stimulation du développement inclusif et de préparation du capital humain à la transformation structurelle de la nation.

Dans leur ensemble, ces actions sectorielles sont pertinentes et stratégiques, même si leur volume global demeure limité. Et l'efficacité de leur mise en œuvre reste à prouver. Leur portée dépasse la simple exécution administrative : elles incarnent une volonté d'agir sur les leviers structurels du développement, tout en consolidant les fondements de la gouvernance durable. Toutefois, leur efficacité dépendra largement de la qualité de leur mise en œuvre, de la coordination interinstitutionnelle et du suivi régulier des résultats. Une exécution rigoureuse, soutenue par des mécanismes de planification et d'évaluation performants, permettra de transformer ces initiatives en réalisations concrètes et mesurables au service des citoyens.



Graphique 1 : analyse sectorielle de l'action gouvernementale

2. Analyse sur la cohérence de l'action publique

L'analyse de cohérence a permis d'évaluer l'alignement de ces initiatives avec les priorités stratégiques définies, mettant en évidence les efforts d'harmonisation, de complémentarité et de coordination entre les différentes actions entreprises. L'ensemble de ces analyses offre une vision globale et structurée des progrès réalisés au cours du mois d'août, tout en soulignant l'engagement du gouvernement à maintenir une dynamique d'action cohérente, orientée vers l'efficacité, la transparence et la satisfaction des attentes citoyennes.

N°	engagement	DECISION	SECTEUR
1	Engagement 6 : Renforcer l' efficacité des services publics	la tenue, dans les jours qui viennent, des assises des trois jours avec les membres des Bureaux des 26 Assemblées des provinces pour les sensibiliser sur ces instructions (Conseil des ministres du 15 aout 2025)	Intérieur

2	-	début du processus de désactivation des sites de prise en charge des sinistrés des inondations du 5 avril 2025 à Kinshasa (Conseil des ministres du 15 aout 2025)	Affaires sociales
3	Engagement 3: Mieux protéger le citoyen congolais	Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a aussi informé le Conseil des mesures qui ont été prises à la suite des troubles sécuritaires observés le jeudi 14 août 2025 dans la ville de Kindu à la suite des affrontements entre les éléments d'un groupe de Wazalendo et les forces de l'ordre (Conseil des ministres du 15 aout 2025)	Intérieur
4	3. Mieux protéger le citoyen congolais	la réunion du Comité Provincial de Sécurité de Kinshasa, élargi aux Comités locaux de sécurité des 24 communes, qu'il a tenue, le samedi 16 août 2025, dans l'objectif d'évaluer la situation sécuritaire de la capitale, de définir des actions à court, moyen et long terme à mener ainsi que d'identifier les zones prioritaires d'intervention et les acteurs chargés de leur mise en œuvre (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Intérieur
5	3. Mieux protéger le citoyen congolais	Visite de travail dans la province du Kwilu dans le cadre la sécurité publique, lutte contre la criminalité dans les milieux urbains et périurbains. (Conseil des ministres du 29 aout 2025)	Intérieur
6	-	Présentation des innovations qui ont permis cette publication rapide et sécurisée des résultats de l'Examen d'Etat en un temps record (Conseil des ministres du 15 aout 2025)	Enseignement primaire et secondaire
7	Engagement 2 : Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais.	Lancement du Projet « Cantine Communautaires », une Initiative personnelle placée sous la coordination du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Affaires sociale
8	-	Mis en place une Commission Interministérielle ayant pour rôle de servir de mécanisme de suivi permanent pour l'exécution des engagements sociaux inscrits dans une feuille de route détaillée. Certaines avancées sont	Gouvernance institutionnelle

		enregistrées ; d'autres engagements sont à poursuivre sans relâche. (Conseil des ministres du 29 aout 2025)	
9	Engagement 4 : construire une économie plus diversifiée et plus compétitive.	Le Ministre des Finances a soumis au Conseil le Projet Décret portant statut, organisation et fonctionnement d'un Etablissement public dénommé : « Fonds d'Investissement Stratégique de la République Démocratique du Congo ». (Conseil des ministres du 15 aout 2025)	Finances
10	Engagement 4 : construire une économie plus diversifiée et plus compétitive.	Le Ministre des Finances a informé le Conseil du lancement, par la République Démocratique du Congo, d'une première émission d'Eurobond sur le marché internationalune émission d'euro obligations d'un montant d'environ 1,5 milliard de dollars américains sur le marché international. (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Finances
11	Engagement 2 : Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais.	La campagne agricole 2025-2026 et de la relance des filières agricoles. Il a indiqué que dans le cadre de l'amélioration de la production agricole nationale, son Ministère a adopté trois approches stratégiques (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Agriculture
12	-	Participation de la République Démocratique du Congo à la 2ème Semaine africaine du climat à Addis-Abeba du 05 au 10 septembre 2025 (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Environnement
13	-	Organisation du Forum Africain sur la Justice Transitionnelle 2025. Pour l'édition 2025, la République Démocratique du Congo a été présélectionnée par la Commission de l'Union Africaine pour le compte des pays de l'Afrique Centrale. 2025 (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Justice et droits humains
14	-	Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a soumis, pour examen et adoption, le Projet d'Ordonnance Loi portant autorisation de la ratification de la Charte Africaine de la Statistique. (Conseil des ministres du 22 aout 2025)	Plan

15	-	Cheffe du Gouvernement a fait le point de sa mission au Japon où elle a représenté le Président de la République à la 9ème Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, TICAD 9 (Conseil des ministres du 29 aout 2025)	Coopération internationale
16	Engagement 1: Créer plus d'emplois	Note méthodologique de la mise en œuvre de l'intégration de la Formation Professionnelle dans les grands projets d'investissements en R.D du Congo où plusieurs actions ont été déjà initié (Conseil des ministres du 29 aout 2025)	Formation professionnelle
17	-	Organisation de la 8ème édition du Forum national des Ministres et Chefs de Divisions Provinciaux en charge du Genre. La 8ème édition, initialement prévue au Nord-Kivu, se tiendra exceptionnellement à Mbuji-Mayi dans la province du Kasaï-Oriental du 10 au 12 septembre 2025 (Conseil des ministres du 29 aout 2025)	Genre, Famille et enfants

Tableau 2 : liste de décisions du mois d'Aout 2025

Au cours du mois d'août, l'analyse des actions menées par le gouvernement révèle une dynamique contrastée entre planification stratégique et gestion des urgences. Sur l'ensemble des interventions identifiées, 53 % s'alignent directement avec les engagements du quinquennat, tandis que 47 % apparaissent désaxées par rapport à ces priorités. Cette répartition met en lumière une gouvernance à la fois réactive et adaptative, où l'exécutif a dû jongler entre la mise en œuvre de son programme et la réponse immédiate aux défis conjoncturels. L'alignement majoritaire des actions sur les engagements du quinquennat traduit une volonté politique constante de concrétiser les grandes orientations nationales, notamment dans les domaines de la sécurité, des affaires sociales, de la gouvernance institutionnelle et de l'éducation. Ces secteurs clés demeurent au cœur du projet Gouvernemental, axé sur la protection du citoyen, le renforcement de l'État et l'amélioration du bien-être collectif. Les initiatives recensées dans ces domaines qu'il s'agisse du renforcement de la sécurité intérieure, du soutien aux populations vulnérables ou de l'amélioration des performances éducatives démontrent une certaine cohérence avec la vision du quinquennat, centrée sur la transformation sociale et institutionnelle.

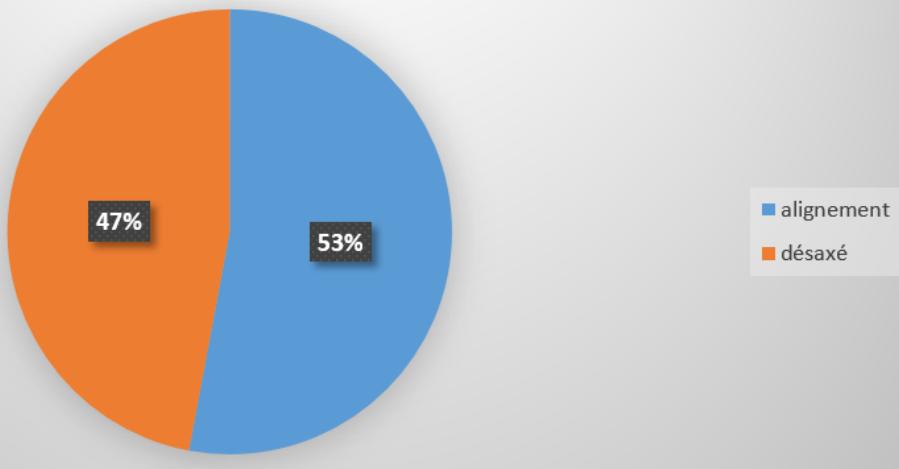
Cependant, la part non négligeable d'actions (47 %) considérées comme désaxées par rapport aux engagements majeurs du quinquennat 2024-2028 appelle une lecture plus nuancée. Il ne s'agit pas nécessairement d'un manque de cohérence stratégique, mais plutôt d'une nécessité d'adaptation face aux urgences et aux

réalités du terrain. En effet, plusieurs événements imprévus notamment les troubles sécuritaires, les urgences humanitaires ou les défis économiques ponctuels ont exigé une mobilisation rapide et ciblée des pouvoirs publics. Dans ce contexte, certaines interventions ont dû être orientées vers la gestion de crises immédiates, parfois au détriment des priorités structurelles inscrites dans le programme de gouvernance. Cette flexibilité traduit la capacité du gouvernement à faire preuve de résilience et de réactivité.

Par ailleurs, il est important de noter que la mesure de l'alignement des actions avec les engagements du quinquennat reste partiellement indicative, dans la mesure où l'analyse n'a pas intégré une lecture par piliers du Programme du Gouvernement. En effet, une telle approche aurait permis de mieux apprécier la portée transversale de certaines initiatives, dont les effets dépassent le seul cadre sectoriel. Certaines actions qui semblent désaxées pourraient, à la lumière d'une analyse par piliers, s'inscrire dans la logique de mise en œuvre progressive du programme gouvernemental notamment dans les dimensions de gouvernance, de développement social, d'infrastructures ou de relance économique.

Cette observation souligne la nécessité d'approfondir l'analyse de la cohérence gouvernementale à travers une approche systémique, reliant les actions sectorielles aux cinq grands piliers du Programme du Gouvernement. Une telle démarche permettrait non seulement de mieux apprécier la complémentarité entre l'agenda du quinquennat et l'action gouvernementale, mais aussi d'évaluer l'impact réel des interventions publiques sur la réalisation des objectifs stratégiques nationaux. Elle renforcerait la capacité d'évaluation et de redevabilité de l'exécutif, tout en offrant une lecture plus fine de la performance institutionnelle et de la pertinence des priorités fixées.

Baromètre YEBA/RAD
**Analyse de la cohérence de l'action
publique/RAD**



Graphique 2 : analyse sur la cohérence de l'action gouvernementale

CONCLUSION

Le suivi des actions gouvernementales au cours du mois d'août a permis de mettre en lumière l'ensemble des efforts déployés pour répondre aux préoccupations des citoyens et progresser vers les objectifs ambitieux fixés pour 2028. À travers l'analyse sectorielle, il a été possible d'examiner avec précision les initiatives menées dans différents domaines, de mesurer leur pertinence et leur efficacité, ainsi que d'identifier les secteurs où les interventions ont produit des résultats significatifs. Cette approche a également permis de souligner les zones nécessitant un renforcement des efforts afin d'assurer une couverture équilibrée et optimale des besoins de la population.

Parallèlement, l'analyse de cohérence a offert un regard complémentaire en évaluant l'alignement des actions entreprises avec les engagements majeurs du quinquennat 2024-2028. Elle a permis de vérifier la pertinence des politiques publiques, de détecter d'éventuelles incohérences dans la mise en œuvre des initiatives et de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité globale des actions gouvernementales. L'association de ces deux analyses fournit ainsi une vision complète, à la fois quantitative et qualitative, des progrès réalisés et des ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement à long terme.